Prestations de contrôles extérieurs sur chantiers de travaux d'entretien, de renforcement ou d'aménagement de chaussées, d'inspection de PPHM et de mesures de rétro-réflexion ECODYN dans le département de la Haute-Garonne

(3 lots)

Référence : 26-105_AC

Cadre de mémoire technique

Chaque lot a un cadre qui lui est propre.
Chaque partie du cadre correspond à un sous-critère de notation de la valeur technique
Le mémoire ne doit pas dépasser 10 pages (les annexes ne sont pas compatibilisées dans ces 10 pages)

1. LOT 1 : contrôles extérieurs sur chantiers d'entretien

PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE TECHNIQUE D'EXÉCUTION (Sous-critère 1 – 20 %)

Tout ce qui concerne la sécurité est à traiter dans la partie 3.

1. **Méthodologie de réalisation des essais in situ et prélèvements**
2. **Méthodologie d'essais en laboratoire (contrôles de fabrication)**
3. **Gestion des livrables et traçabilité :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments relatifs à :

- « Fiche contrôle de chantier » : renseignement et transmission en fin d'intervention.
- Modèle type de rapport d'essai fourni (à mettre en annexe)
- Procédure d'alerte immédiate du Cerema en cas de non-conformité majeure sur chantier.

PARTIE 2 – MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS AFFECTÉS (Sous-critère 2 – 10 %)

1. **Moyens humains :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Organigramme de l'équipe dédiée et désignation du responsable d'opération qui sera l'interlocuteur du Cerema
- Qualifications, expériences et CV des personnels d'intervention et encadrants (les CV sont à mettre en annexe).
- Habilitations et autorisations spécifiques
- Modalités de remplacement pour assurer la continuité des prestations en cas d'absence/indisponibilité.

2. **Moyens matériels et équipements techniques :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Liste et description précise des matériels mobilisés (marques, modèles, ancienneté, état de fonctionnement)
- Certificats d'étalonnage et plannings de maintenance des instruments de mesure.

PARTIE 3 – ORGANISATION, DÉLAIS ET SÉCURITÉ SUR CHANTIER (Sous-critère 3 – 10 %)

1. **Organisation et délais de réponse :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Procédure de prise en compte des bons de commande / demandes d'intervention émis par le Cerema.
- Respect du délai de prévenance et capacité de réactivité/mobilisation rapide.
- Modalités de coordination préalable avec les secteurs routiers et exploitants (gestionnaires Haute-Garonne, Toulouse Métropole, etc.).
- Engagement et processus pour respecter les délais contractuels de remise des livrables

2. **Hygiène, Sécurité et Prévention des risques :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Modalités d'élaboration des plans de prévention ou PPSPS.
- Mesures spécifiques de sécurité adaptées aux interventions sous circulation routière et aux chantiers fermés.
- Dispositifs de sécurité pour les interventions de nuit (éclairage, visibilité des agents).
- Autres spécificités de sécurité internes à l'entreprise

PARTIE 4 – DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET RSE (Critère Environnemental – 10 %)

Cette partie devra détailler les mesures proposées par l'entreprise pour limiter l'impact environnemental et promouvoir le recyclage des déchets de chantier.

1. **Limitation de l'impact environnemental des prestations :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments relatifs à :

- Optimisation des déplacements et tournées pour réduire l'empreinte carbone en Haute-Garonne.
- Utilisation de véhicules et matériels à faibles émissions / écoconduite.
- Utilisation de solvants ou produits d'essais à moindre impact
- Toute autre mesure proposée par l'entreprise

2. **Gestion et recyclage des déchets de chantier :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments relatifs à :

- Modalités de tri, collecte, évacuation et valorisation des déchets générés
- Filières de traitement agréées et traçabilité des déchets (bordereaux de suivi).
- Toute autre mesure proposée par l'entreprise

2. LOT 2 : INSPECTION DE PPHM

PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE TECHNIQUE D'EXÉCUTION (Sous-critère 1 – 20 %)

Tout ce qui concerne la sécurité est à traiter dans la partie 3.

1. **Méthodologie d'inspection détaillée des ouvrages :**

2. **Établissement des fiches signalétiques et livrables :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Modalités d'établissement des fiches signalétiques (données dimensionnelles, DOE, reportages photographiques numériques).
- Modèle type de rapport d'inspection (à mettre en annexe)
- Procédure d'alerte immédiate du Cerema en cas de désordre grave compromettant la sécurité des usagers.

PARTIE 2 – MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS AFFECTÉS (Sous-critère 2 – 10 %)

1. **Moyens humains :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Organigramme de l'équipe dédiée et désignation du responsable d'opération qui sera l'interlocuteur du Cerema
- Qualifications, expériences et CV des personnels d'intervention et encadrants (les CV sont à mettre en annexe).
- Habilitations et autorisations spécifiques
- Modalités de remplacement pour assurer la continuité des prestations en cas d'absence/indisponibilité.

2. **Moyens matériels et équipements techniques :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Liste et description précise des matériels mobilisés (marques, modèles, ancienneté, état de fonctionnement, loueur de nacelle pressenti)
- Certificats d'étalonnage et plannings de maintenance des instruments de mesure.

PARTIE 3 – ORGANISATION, DÉLAIS ET SÉCURITÉ SUR CHANTIER (Sous-critère 3 – 10 %)

1. **Organisation et délais de réponse :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Procédure de prise en compte des bons de commande / demandes d'intervention émis par le Cerema.
- Respect du délai de prévenance et capacité de réactivité/mobilisation rapide.
- Modalités de coordination préalable avec les secteurs routiers et exploitants (gestionnaires Haute-Garonne, Toulouse Métropole, etc.).
- Engagement et processus pour respecter les délais contractuels de remise des livrables.

2. **Hygiène, Sécurité et Prévention des risques :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Plan général de prévention incluant en particulier :
 - Mesures spécifiques de sécurité adaptées aux interventions sous circulation routière et aux chantiers fermés.
 - Dispositifs de sécurité pour les interventions de nuit (éclairage, visibilité des agents).

PARTIE 4 – DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET RSE (Critère Environnemental – 10 %)

Cette partie devra détailler les mesures proposées par l'entreprise pour limiter l'impact environnemental de leur intervention, en fournissant au minimum les éléments relatifs à :

- Optimisation des déplacements et tournées pour réduire l'empreinte carbone en Haute-Garonne.
- Utilisation de véhicules et matériels à faibles émissions / écoconduite.
- Toute autre mesure proposée par l'entreprise

3. LOT 3 : MESURES ECODYN

PARTIE 1 – MÉTHODOLOGIE TECHNIQUE D'EXÉCUTION (Sous-critère 1 – 20 %)

Tout ce qui concerne la sécurité est à traiter dans la partie 3.

1. **Méthodologie de réalisation des campagnes de mesures :**

2. **Traitement des données et livrables :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Chaîne de traitement des données brutes et contrôle qualité.
- Structure des fichiers livrables : tableurs .csv, rapports d'essais par session et rapport global d'analyse par campagne.
- Modèle type de rapport de restitution (à mettre en annexe)

PARTIE 2 – MOYENS HUMAINS ET MATÉRIELS AFFECTÉS (Sous-critère 2 – 10 %)

1. **Moyens humains :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Organigramme de l'équipe dédiée et désignation du responsable d'opération / interlocuteur Cerema.
- Qualifications, expériences et CV des personnels d'intervention et encadrants. Les CV sont à mettre en annexe.
- Habilitations et autorisations spécifiques
- Modalités de remplacement pour assurer la continuité des prestations en cas d'absence/indisponibilité.

2. **Moyens matériels et équipements techniques :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Liste et description précise des matériels mobilisés (marques, modèles, ancienneté, état de fonctionnement)
- Certificats d'étalonnage et plannings de maintenance des instruments de mesure.

PARTIE 3 – ORGANISATION, DÉLAIS ET SÉCURITÉ SUR CHANTIER (Sous-critère 3 – 10 %)

1. **Organisation et délais de réponse :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Procédure de prise en compte des bons de commande / demandes d'intervention émis par le Cerema.
- Respect du délai de prévenance et capacité de réactivité/mobilisation rapide.
- Modalités de coordination préalable avec les secteurs routiers et exploitants (gestionnaires Haute-Garonne, Toulouse Métropole, etc.).
- Engagement et processus pour respecter les délais contractuels de remise des livrables

2. **Hygiène, Sécurité et Prévention des risques :**

Dans ce paragraphe seront fournis au minimum les éléments suivants :

- Plan général de prévention incluant en particulier :
 - Mesures spécifiques de sécurité adaptées aux interventions sous circulation routière et aux chantiers fermés.
 - Dispositifs de sécurité pour les interventions de nuit (éclairage, visibilité des agents).

PARTIE 4 – DÉMARCHE ENVIRONNEMENTALE ET RSE (Critère Environnemental – 10 %)

Cette partie devra détailler les mesures proposées par l'entreprise pour limiter l'impact environnemental de leur intervention, en fournissant au minimum les éléments relatifs à :

- Optimisation des déplacements et tournées pour réduire l'empreinte carbone en Haute-Garonne.
- Utilisation de véhicules et matériels à faibles émissions / écoconduite.
- Toute autre mesure proposée par l'entreprise